

Province de Québec Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts MRC de Maskinongé

AVIS PUBLIC

Dérogations mineures

L'AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 28 septembre 2020 à 19h00, à la salle Marcel-Milot de l'hôtel de ville de Saint-Alexis-des-Monts située au 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts.

L'objet de cette assemblée est de prendre connaissance de l'opinion des personnes intéressées par la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

La propriété est localisée au 110, rue Gilles. La dérogation concerne la marge avant de la maison qui devait être de 8 mètres.

La dérogation vise à autoriser une diminution de la marge avant à 1 mètre pour la maison.

Au cours de cette assemblée, le Conseil entendra toutes les personnes désirant s'exprimer sur ces demandes.

DONNÉ À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS, CE 14^{IÈME} JOUR DE SEPTEMBRE 2020

GILLES FRAPPIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Capitale de la truite mouchetée